

DOCUMENTATION

19 décembre 2012

Bienvenue à un moment historique pour notre canton! Le Valais accueille l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

La Convention intitulée "EPFL – Valais-Wallis" sera signée ici même tout à l'heure !

Début janvier de cette année, le Conseil d'Etat vous avait informé que le Valais et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne unissaient leurs forces dans le cadre d'un projet d'implantation scientifique et académique permanente de l'EPFL dans le canton. L'objectif fixé était de signer une Convention de collaboration encore en 2012.

Après un nombre important de séances, de négociations et de pourparlers, la Convention est prête à être signée aujourd'hui. Elle consiste en un protocole d'accord, qui définit notamment le nombre de chaires accueillies, le partenariat financier et le calendrier.

Un comité stratégique et un groupe de travail ont été nommés. La Convention fixe à 2015 le début de l'enseignement et des activités de recherche des premières chaires.

Les points les plus importants de cette Convention vous seront présentés plus en détails par mes collègues du Gouvernement. Le président de l'EPFL présentera quant à lui la vision de l'Ecole polytechnique.

Les branches d'enseignement et de recherche concernent des domaines pour lesquels le Valais est prédestiné et dans lesquels il s'est déjà impliqué, comme par exemple l'énergie. Unique en son genre, la Convention prévoit également, à la demande des deux parties, une collaboration entre l'EPFL et la HES-SO.

Aujourd'hui s'écrit une page importante du futur du Valais, celle du Valais du futur.

Quelles sont les principales conditions qu'une région ou un pays doit réunir du point de vue socio-économique pour s'assurer prospérité et compétitivité ?

- Une stabilité politique, des finances publiques saines, une paix sociale, une sécurité élevée ainsi que des moyens de communication et de transport sûrs et performants.
- Des conditions fiscales attrayantes pour les personnes et les entreprises.
- Une gestion responsable des ressources.
- Un système de formation performant et une jeunesse bien formée, à tous niveaux (primaire, secondaire, tertiaire).
- Une attitude positive envers les activités économiques, la recherche et le transfert de technologie.
- Un tissu académique fort, proche de l'économie.



Le Campus qui sera construit à Sion complètera de façon efficace et cohérente le dispositif qui a été mis en place jusqu'à ce jour par le Gouvernement et les différentes régions et communes valaisannes.

Le Campus est un projet ambitieux, visionnaire et rassembleur :

Ambitieux parce qu'il veut valoriser et doper le potentiel du Valais dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, ainsi que des énergies renouvelables. Il positionne le Canton sur la mappemonde des Hautes Ecoles réputées.

Visionnaire parce qu'il jette les bases d'une collaboration entre l'EPFL et la HES-SO Valais. Cette constellation unique en Suisse favorisera le transfert de technologie entre la recherche et l'économie réelle.

Rassembleur parce qu'il fédère autour d'un pôle fort de formation supérieure et de recherche et du Réseau Santé Valais (RSV), les nombreuses institutions de recherche de notre canton. Il consolidera également la politique d'innovation menée avec succès par le Canton au travers de la Fondation « The Ark ».

La citation de J. F. Kennedy incarne parfaitement notre conviction : "une seule chose est plus coûteuse que la formation permanente, c'est l'absence de formation..."

Esther Waeber-Kalbermatten Présidente du Conseil d'Etat

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez-vous adresser à la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) - 079 248 07 80